LA METHODE COMPARATIVE ET L'ENSEIGNEMENT DU *MEMOIRE*

Marie-José Béguelin
Université de Neuchâtel

Préambule

La production scientifique de Ferdinand de Saussure est marquée du sceau de l'inachèvement. Ainsi les nouvelles notes manuscrites éditées par Simon Bouquet et Rudolf Engler[1] se présentent-elles sous la forme de fragments, dont la rédaction s'interrompt parfois — pour la plus grande frustration du lecteur — au milieu d'une phrase, voire d'un syntagme.

Pourtant, en décembre 1878, à l'âge de 21 ans, Ferdinand de Saussure fit paraître un ouvrage qui demeure le texte scientifique le plus parfait (au double sens d'« achevé » et de « sans défaut ») jamais produit dans le domaine de la grammaire comparée des langues indo-européennes. Sous le titre de *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, cet ouvrage valut au jeune savant une renommée précoce. Saussure s'y révélait l'inventeur inspiré de la théorie des « coefficients sonantiques », dont il sera plus amplement question dans la partie 3 de cet article, théorie qui révolutionna la grammaire comparée de son temps tout en conditionnant, sous des aspects essentiels, son évolution ultérieure. Les experts tels que Vallini, Kuryłowicz, Redard, Watkins et quelques autres qui, au cours des dernières décennies, se sont penchés sur le *Mémoire*, ont cependant souligné que celui-ci est bien plus et bien autre chose qu'un ouvrage de grammaire comparée. Le *Mémoire* contient en effet non point la préfiguration, mais la mise en oeuvre des principes qui ont fait plus tard la notoriété de l'enseignement saussurien : notions de système, d'état de langue, de valeur, conception oppositive et négative des unités, etc.

L'histoire des sciences offre des situations paradoxales. Le *Mémoire*, lieu de rupture épistémologique, à la fois synthèse et dépassement du

[1] *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002.

savoir linguistique de son temps, mené à bien par le jeune Saussure avec un brio quasi mozartien, a été lentement mais sûrement éclipsé au cours du XXe siècle par le *Cours de linguistique générale* (*CLG*) paru en 1916. Or, comparé au *Mémoire*, le livre rédigé par Bally et Sechehaye à partir de notes d'étudiants peut apparaître comme une oeuvre de vulgarisation. Malgré les qualités qui ont fait son succès, le *CLG* se présente sous la forme d'une compilation, non exempte de défauts de plan ; comme l'a montré la critique saussurienne, les éditeurs y accréditent parfois des simplifications ou des radicalisations théoriques auxquelles, selon toute vraisemblance, Saussure lui-même n'aurait pas souscrit[2]. Outre l'oubli du *Mémoire* au profit du *CLG*, on verra un paradoxe supplémentaire dans le fait que le *Mémoire*, principale oeuvre rédigée de la main de Saussure, principale oeuvre aussi à avoir paru de son vivant, ne puisse plus aujourd'hui être lu et compris que par quelques spécialistes — à l'heure même où chaque note autographe du Maître est avidement scrutée par toute une communauté scientifique.

Depuis l'époque de Saussure, la linguistique s'est coupée de ses origines comparatives, éclatant en sous-disciplines qui, souvent, s'ignorent l'une l'autre. La grammaire comparée, regroupée institutionnellement avec les sciences de l'Antiquité, ne fait plus que rarement partie des cursus d'études en sciences du langage. Il en résulte, chez les linguistes et les sémiologues d'aujourd'hui, une relative ignorance du terrain dans lequel s'ancre le structuralisme saussurien, ignorance qui fait obstacle à ce qui pourrait être une histoire « pluridisciplinaire », non d'emblée teintée d'anachronisme, des idées linguistiques de Ferdinand de Saussure.

Compte tenu de cette situation, et dans le cadre d'une publication à vocation de bilan, il m'a paru nécessaire de faire une place à la part aujourd'hui méconnue de l'activité de Saussure, et d'évoquer, fût-ce au prix de simplifications, son travail de comparatiste et d'indo-européaniste. Car non seulement l'exercice de la méthode comparative a valu au Genevois une première gloire auprès de ses

[2] Zilberberg, 1986 : 59, écrit à juste titre : « S'il fallait se déclarer, la leçon du *Mémoire* est, à maint égard, *plus haute* que celle du *CLG*. » Merci à Sémir Badir de m'avoir signalé et transmis ce texte.

contemporains, mais l'intérêt qu'il n'a jamais cessé de vouer à ce domaine d'études a profondément déterminé sa trajectoire intellectuelle, conditionnant, au sens fort du terme, la réflexion sur les conditions de possibilité d'une science du langage, l'élaboration de la notion de *langue*, et jusqu'à la tentative d'approcher, via la quête anagrammatique, les régularités inhérentes au signifiant du texte poétique[3].

Après avoir rappelé en quoi consiste la méthode comparative, je présenterai donc, dans la suite de cette étude, les premiers témoignages de la production scientifique de Saussure, le *Mémoire* bien sûr, mais aussi, antérieur d'environ six ans, un fort curieux *Essai pour réduire les mots du Grec, du Latin et de l'Allemand à un petit nombre de racines*. Des passerelles seront établies avec les préoccupations de linguistique générale et notamment avec certains *Écrits* autographes, dont les premiers travaux de Saussure contribuent à éclairer le propos. Après bientôt un siècle d'études synchroniques, à un moment où les études sur la diachronie en général et sur les phénomènes de grammaticalisation en particulier connaissent un regain d'intérêt (voir Hopper & Traugott, Giaccalone-Ramat, etc.), ces *Écrits* révèlent d'ailleurs à quel point l'enseignement de Saussure demeure essentiel pour fonder une théorie du changement linguistique.

Une précision pour clore ce préambule : mon étude ne sera pas, du moins pas principalement, centrée sur les apports de Saussure à la grammaire comparée de son siècle, pas plus que je n'analyserai (comme l'a excellemment fait Mayrhofer, 1981) la postérité du *Mémoire* de 1878 dans l'histoire du comparatisme européen. Je traiterai principalement ici de la grammaire comparée en tant que *méthode engageant certaines opérations intellectuelles*. C'est donc une perspective épistémologique, au sens restreint du terme, qui guidera plus particulièrement mon exposé.

[3] Pour plus de détails, je me permets de renvoyer à mon étude de 1990, où déjà je tentais de montrer la solidarité qui existe entre les faces apparemment clivées de l'activité intellectuelle et scientifique de Saussure.

1. La méthode comparative

1.2. Comparer pour reconstruire

À l'intention de ses étudiants, dans le cadre d'un cours de phonétique grecque et latine professé en 1909-10, Ferdinand de Saussure a lui-même caractérisé, d'une manière à la fois subtile et éclairante, la démarche de reconstruction par « retour à l'unité » propre à la méthode comparative.

Cette démarche comporte deux étapes : dans un premier temps, une concordance est établie entre deux observables *a* et *a'*, c'est-à-dire deux formes dont on est en droit de penser, en raison de la ressemblance qui les unit, qu'elles reflètent un même étymon de date préhistorique (étape 1 dans le schéma ci-dessous) ; dans un second temps (étape 2), un raisonnement inductif permet de poser *A*, la forme postulée, reconstruite pour la période préhistorique, dont on considérera que découlent respectivement les formes attestées *a* et *a'* (phase déductive du raisonnement):

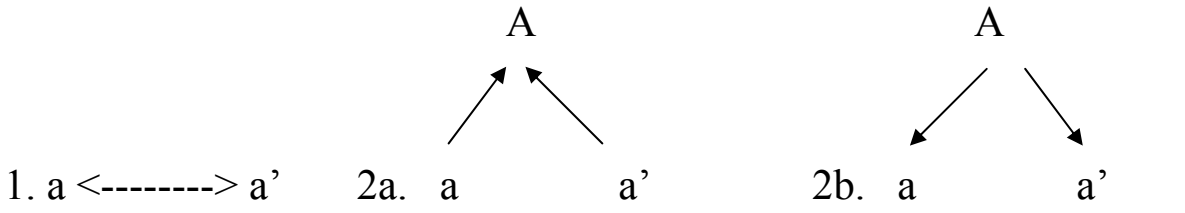

(phase inductive) (phase déductive)

Ainsi, la comparaison des formes attestées suivantes : latin *medius*, sanskrit. *mádhyah*, grec *mésos* (dialectalement : *méssos, méttos*), gotique *midjis*, etc., autorise la reconstruction d'un prototype indo-européen **med*^{h}*jos* portant le sens de « situé au milieu » : la forme de ce prototype permet de justifier les diversités phonétiques constatées dans les formes héritées.

Les termes comparés *a* et *a'* n'appartiennent pas forcément à deux langues différentes : ils peuvent être des variantes (ou des allomorphes) propres à une seule et même langue. Ainsi les deux formes *ger-* et *ges-* attestées dans latin *ger○#* « je porte », *gestus*

« porté » sont ramenées toutes deux, par reconstruction dite « interne », à une seule et unique forme plus ancienne **ges-*, dont la sifflante a subi le rhotacisme (c'est-à-dire une évolution de *s* à *r)* en position intervocalique, alors que cette même sifflante demeurait intacte devant la dentale *t* de *gestus*[4].

1.2. *Unification* et *distinction*

Dans les exemples examinés ci-dessus, un raisonnement inductif permettait de poser, à partir d'observables formellement distinctes, un prototype unitaire, présumé plus ancien et subsumant leurs divergences. Il s'agissait, intellectuellement parlant, d'une démarche d'*unification*. Mais l'évolution linguistique comporte aussi des situations (en quelque sorte symétriques) de *réduction à l'unité* : il arrive en effet que des entités initialement distinctes soient confondues au cours du temps. À défaut de témoignages empiriques, le comparatiste se trouve alors devant la situation, plus délicate d'un point de vue méthodologique, d'avoir à *distinguer*, derrière cette entité, les (au moins) deux éléments initialement hétérogènes dont elle représente éventuellement le syncrétisme:

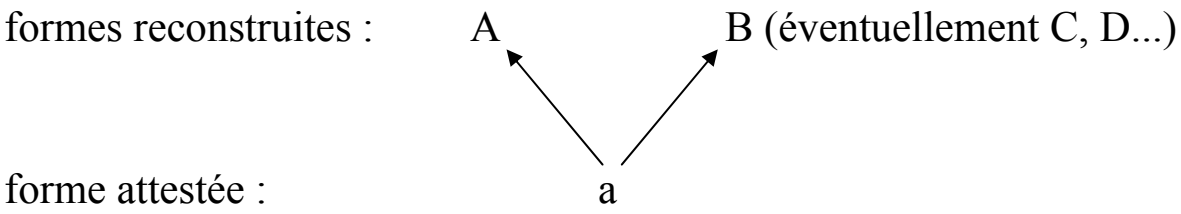

Relève d'un tel cas de figure l'exemple du français moderne *décrépi(t)*, où l'auteur du *Cours de linguistique générale*[5] voit le résultat d'un rapprochement, dans l'esprit des locuteurs francophones, de deux formes initialement distinctes, dont l'une signifiait « usé par l'âge » (emprunt savant au latin *d∈¤crepitus*) et l'autre « dont on a enlevé le crépi » (du verbe *crépir*, lui-même issu de lat. *crispus* « ondulé »). Dans le cas de l'indo-européen, ce type de reconstruction

[4] Explication et exemples présentés dans ce paragraphe proviennent du cours mentionné ; *cf.* [Reichler-]Béguelin, 1980 : 24 et 1994.
[5] *CLG* 119 = *CLG/E* 1380-1386. Le passage s'inspire du Cours III.

« par distinction » exige notons-le, de la part du chercheur, une prise d'indices extérieure à l'item considéré.

1.3. Le statut des formes reconstruites

Le seul vestige que nous ait laissé l'indo-européen est indirect : il réside dans un certain nombre d'idiomes, nettement différenciés à date historique (grec, latin, sanskrit, gotique, lituanien, vieux-slave, arménien etc.), mais dont le vocabulaire et les structures grammaticales n'en révèlent pas moins un certain nombre de coïncidences qui ne sauraient être le fruit du hasard. Ces coïncidences, et surtout les régularités auxquelles elles obéissent, autorisent à penser que les idiomes en question sont les formes évoluées d'une seule et même langue plus ancienne — celle-là même qui reçoit le nom d'indo-européen.

Née au début du XIXe siècle avec les travaux de Rask et de Bopp, la grammaire comparée est une science conjecturale, qui a pour vocation de pallier, par des moyens purement intellectuels, les lacunes du témoignage historique ; telle qu'elle s'est développée au cours du XIXe siècle, elle s'attache en effet, à travers les concordances que présentent les langues attestées, à (re)créer, avec le plus de rigueur possible, *un objet qui n'est accessible que par l'acte de reconstruction lui-même.*

On a distingué, parmi les comparatistes, deux écoles : l'école dite *réaliste* pour qui la méthode aboutit à la restitution de formes concrètes, voire de paradigmes entiers, directement assignables à la langue mère (l'Allemand August Schleicher, qui se risqua à composer toute une fable en indo-européen, illustre une telle conception) ; l'école *formaliste*, pour qui la reconstruction n'aboutit qu'à une formule algébrique, en tout temps révisable, synthétisant un faisceau de conjectures. Chef de file de la seconde école, Saussure n'en considère pas moins la reconstruction comme étant le *but avéré* de la comparaison:

> « Si le seul moyen de reconstruire est de comparer, réciproquement la comparaison n'a pas d'autre but que d'être une reconstruction. » (*CLG* 299)

Les notes de Riedlinger (Cours I) livrent pour ce passage une formulation traduisant mieux encore la solidarité qui unit, aux yeux de Saussure, les deux opérations :

> « Toute comparaison *est forcée de se traduire* sous la forme d'une reconstruction sous peine de n'avoir aucun sens. *Les deux méthodes au fond n'en font qu'une.* » (*CLG/E* 3141, mes italiques).

Les relations qui associent entre eux les termes comparés, et, d'autre part, celles qui associent les termes comparés au terme reconstruit, n'ont cependant pas le même statut. Saussure souligne qu'entre forme reconstruite et formes attestées, le lien est « positif, historique », alors qu'entre les formes comparées, la relation « horizontale » est « simplement établie par l'esprit, *ineffective* »[6]. Cette situation épistémologique particulière qui consiste à affirmer, sur la base d'une relation conçue subjectivement, l'existence d'une relation positive, peut être illustrée par le schéma suivant:

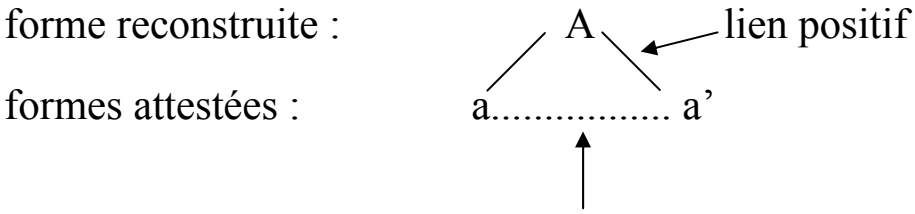

relation subjective

Tous les comparatistes n'ont pas donné une priorité épistémologique aussi nette à la démarche reconstructive. Une conception différente, privilégiant la positivité des faits linguistiques comparés, s'exprime dans les travaux d'Antoine Meillet, un autre grand linguiste de la tradition française. Élève et admirateur de Saussure, Meillet a pourtant manifesté une réserve explicite quant à la possibilité, voire à la nécessité d'atteindre la langue reconstruite, dans laquelle il voit non un but en soi, mais une simple commodité pour se représenter l'histoire des langues :

> « L'indo-européen est inconnu, et les concordances *sont la seule réalité* qu'ait à étudier le comparatiste. La grammaire

[6] Mes italiques. Notes de Riedlinger, *in* [Reichler-]Béguelin, 1980 : 24

> comparée *n'a pas pour but de reconstruire l'indo-européen*, mais, grâce à la détermination des éléments communs indiqués par les concordances, de mettre évidence ce qui, dans chacun des idiomes historiquement attestés, est la continuation d'une forme ancienne de la langue, et ce qui est dû à un développement propre et original. » (1937[8] : VIII, mes italiques)

Sans qu'il soit possible de s'attarder ici sur ce débat, on retiendra que l'établissement des concordances aussi bien que la reconstruction elle-même peuvent, selon les points de vue, être investis de positivité ou, au contraire, être ressentis comme les lieux d'intervention possibles de la subjectivité du chercheur. Aux yeux de Saussure en tout cas, et comme l'illustreront plus amplement les développements qui suivent :

— La reconstruction n'est pas séparable de la comparaison, elle lui est intrinsèquement liée car elle découle de l'application de processus rationnels : en d'autres termes, comparer, c'est déjà reconstruire.

— La forme reconstruite joue le rôle d'un *modèle*, au sens technique du terme, et prévaut sur les « évidences perceptives » fournies par les formes comparées. Le caractère algébrique, non réaliste, de la forme reconstruite n'entrave ni son efficacité, ni son pouvoir prédictif.

— La méthode comparative conduit à affirmer un lien « positif », c'est-à-dire concrétisé par une transmission historique, entre la forme reconstruite et les formes héritées. Le lien entre les formes comparées est « ineffectif », car uniquement « conçu par l'esprit » du savant ; ce lien n'étant pas validé par le point de vue d'une communauté parlante, il ne saurait en effet, dans l'optique saussurienne, mériter le statut de fait linguistique[7].

Après ces quelques généralités, venons-en à deux applications successives, diversement couronnées de succès, du raisonnement reconstructif chez Ferdinand de Saussure.

[7] J'ai évoqué ailleurs (1990b et 1995) le statut déterminant que Saussure accorde à la « conscience des sujets parlants », par opposition au point de vue, discrédité par lui, du « savant en langues ».

2. L' « Essai pour réduire les mots du Grec, du Latin et de l'Allemand à un petit nombre de racines » de 1872

Il s'agit là d'un texte d'une quarantaine de pages manuscrites, rédigé par Saussure adolescent (14 ans et demi) et tenu à l'écart de sa production scientifique officielle[8]. En dépit de sa marginalité, ce document intéresse directement mon propos, car Saussure y développe, pour la première fois, une hypothèse sur la structure des racines assignées à une protolangue (re)construite. La méthode comparative y est mise en pratique sans ses habituels garde-fous — ce qui n'exclut pas, çà et là, l'émergence d'intuitions lumineuses[9]. À l'évidence, l'*Essai* reflète l'air du temps, encore marqué par le débat rousseauiste sur l'origine des langues, mais déjà ouvert sur les succès récents de la grammaire comparée.

2.1. Réductions formelles

Dans ce texte écrit avec fièvre et enthousiasme, mais que lui-même qualifiera plus tard d'enfantillage[10], le jeune Saussure s'estime capable de ramener l'ensemble du vocabulaire de trois langues qu'il connaît à une quinzaine de racines pourvues d'un schéma constant, de type consonne – voyelle *A* – consonne : ainsi *KAK, KAP, PAT, PAK, PAP, PAT*, etc. L'*Essai* introduit les noms de *prote* et de *deutère* (du grec « première » et « deuxième ») pour désigner les consonnes qui font le caractère « distinctif » (*sic*) de chaque racine, c'est-à-dire qui l'empêchent de « se confondre avec une autre racine » (p. 78). Une fiction relative à l'invention du langage, dans le goût du XVIIIe siècle, ouvre le texte avant de s'évanouir bien vite pour laisser place à une entreprise que son auteur qualifie lui-même de « sorte de

[8] L'*Essai* est présenté par B. Davis (*CFS* 32, 1978, 73-101), à qui l'on se reportera pour l'exposé des circonstances biographiques dans lesquelles ce texte a été produit. L'*Essai* est cité ici dans la pagination des *CFS*.

[9] Ainsi, en rapprochant un couple comme grec *(w)érgon* « travail » et *(w)réxai* « faire, accomplir » (p. 86), qui reflètent respectivement deux états **werg-* / **wreg-* de la même racine indo-européenne, le jeune homme repère et décrit (p. 83) un type de fonctionnement radical caractérisé par le « Schwebeablaut » (= alternance vocalique flottante). Ce fonctionnement sera étudié ultérieurement par Cuny, avant d'être modélisé de manière indépendante, une bonne soixantaine d'années après l'*Essai*, par Kury¬owicz et par Benveniste.

[10] Voir les « Souvenirs d'enfance... » dont la référence figure dans la bibliographie.

classification », visant à définir de quelle racine deux ou plusieurs mots peuvent « être dérivés » (p. 86).

Sous la variété déroutante des formes attestées, par exemple derrière des vocables aussi divers formellement que grec *póros* « passage, gué », *speírô* « je sème », latin *mare* « mer », *vir* « homme », le jeune homme s'attache ainsi à restituer la racine unitaire *PAR* qui les subsume. À cette fin, il opère, dans les unités lexicales envisagées,

— la *sélection* minutieuse d'un sous-ensemble de phonèmes retenus comme pertinents pour l'identité de la racine, au détriment d'éléments plus ou moins périphériques (affixes, éléments initiaux ou « prothétiques » comme le *s* initial de *speírô*, etc.) ;

— — l'*abstraction* de certaines caractéristiques propres aux consonnes radicales ; ainsi les traits de mode d'articulation des consonnes *p, m, v* ne sont pas pris en compte : le seul facteur retenu pour permettre un classement des formes considérées sous la racine *PAR*, c'est que ces consonnes sont toutes labiales.

2.2. Réductions sémantiques

À une forme idéale de la racine doit correspondre — on peut s'y attendre — une signification idéale, et le domaine du sens n'échappe pas à l'exercice de réduction :

> « Pour rapprocher des mots il faut d'abord que la *forme* de ces mots soit voisine, c'est-à-dire sortie vraisemblablement d'une même forme primitive. Mais il faut encore que les *significations* viennent confirmer l'hypothèse en donnant un second point de contact entre les deux mots. » (*Essai*, p. 86)

Un nouveau type de généralisation, sémantique cette fois-ci, conduit le linguiste en herbe à regrouper sous un même chapeau les différents sens attestés d'une même racine. Au service de la reconstruction sémantique sont invoquées toutes les relations associatives possibles entre les significations, y compris, d'ailleurs, les rapports antonymiques. Par exemple :

> « En outre il me semble qu'on n'a pas assez remarqué avec quelle facilité une idée en amène une autre, changeant ainsi la signification des mots. Voici par exemple *kalúptô* qui signifie *cacher, couvrir*. L'idée de cacher un objet ou de se cacher est très voisine de l'idée de vol, on arrive ainsi à *kléptô* (voler) et à *culpa* (faute). D'un autre côté l'idée de *couvrir* est presque identique à celle de *protéger* : de là *clipeus* (bouclier*), Helm* (casque) *helfen* (secourir). Eh bien, je le demande, quel rapport y a-t-il à première vue entre *Helm* et *culpa* ? On citerait des centaines d'exemples pareils. » (*Essai*, p. 87)

Les sens généraux suivants sont attribués à douze des quinze « racines » primitives :

> « KAP : tout ce qui est creux ou recourbé
> KAT : cacher, soigner, choyer, préserver, honorer
> KAL : ce qui est creux et qui résonne bien
> KAR : la tête, la force, etc.
> PAT : le sol, ce qui est solide, etc.
> PAK : ajuster, agencer, serrer, pincer
> PAR : traverser, diviser
> PAL : l'agitation, la foule, la sève, la vie, le développement
> TAK : l'art, l'industrie, etc.
> TAP : ce qui est étouffé dans son développement
> TAL : supporter, porter, enfanter

TAR : troubler, mettre en mouvement, en fureur ; détériorer, altérer » (*Essai*, p. 88)

Chaque racine est ensuite articulée en un certain nombre d'« idées » sous lesquelles sont réparties les unités lexicales des trois langues comparées. Ici encore, la nécessité de classer les significations et de définir les rapports qu'elles entretiennent entre elles l'emporte sans équivoque sur l'ambition de décrire une évolution historique :

> « (...) pour se guider dans ce cercle de significations *qui se tiennent toutes les unes les autres*, un tableau serait plus commode qu'une explication comme celle-ci. (*Essai*, p. 88, mes italiques)

> « Je classe ordinairement en *idées* les mots d'une racine et je tâche de faire voir le rapport de ces idées. Mais il ne faut pas oublier que je ne prétends point indiquer en cela le développement historique qu'a suivi la racine ; je ne discute pas si telle idée est sortie de telle autre ou si c'est l'inverse qui a eu lieu. J'essaie seulement de distinguer un certain nombre d'*idées* dans la racine et de les unir d'une manière quelconque ; mais on pourrait probablement faire une classification différente, distinguer des *idées* d'une autre manière et les lier par des rapports que je n'aurais pas aperçus.» (*Essai*, p. 97)

Après avoir justifié en détail les significations des mots représentant les racines *TAP*, *PAT* et *TAR*, l'*Essai* s'interrompt toutefois brutalement sur les propos suivants :

> « Si j'étais sûr que le reste était vrai, j'étudierais naturellement plus spécialement tous ces points difficiles. Je parviendrais ainsi, et surtout si je connaissais les langues orientales, à diviser avec sûreté tous les mots en une douzaine de racines. Mais je vois que je me perds en rêves, et qu'il faut me souvenir de la fable du Pot au Lait. » (*Essai*, p. 101)

Les commentateurs ont vu, dans cette allusion à la célèbre *Fable* de La Fontaine, une préfiguration des incertitudes qui, tout au long de sa vie, ont assailli Saussure à propos de son activité intellectuelle. Les doutes qui ont marqué sa recherche épuisante, et finalement avortée,

sur les anagrammes (Starobinski, 1971) l'ont aussi, selon toute vraisemblance, retenu de divulguer plus largement qu'à un public réservé d'étudiants ses idées sur la linguistique générale.

Dans son *Essai* de jeunesse comme plus tard dans ses travaux sur les anagrammes, on peut relever Saussure se dote d'un outil de modélisation trop puissant, inapte, au bout du compte, à capter de façon réaliste et indubitable tel ou tel aspect du fonctionnement langagier. Ainsi, le caractère réductionniste de l'*Essai* tient à ce qu'il exploite au-delà du plausible le schéma de « retour à l'unité » tel qu'il a été décrit plus haut sous 1.2. : d'une part il suppose une protolangue où ni le mode d'articulation des consonnes, ni le timbre des voyelles, ne seraient investis de fonction pertinente ; d'autre part, il ne tire ses correspondances que du domaine lexical, alors que la grammaire comparée « orthodoxe » fonde ses résultats les plus solides sur la comparaison des marques grammaticales (suffixes dérivationnels, marques de flexion, etc.).

2.3. Le paradoxe du tangible

L'intérêt que suscite malgré tout l'*Essai* de la part de son lecteur occasionnel tient, bien sûr, à la préoccupation structuraliste avant l'heure qui émane de certains passages cités dans les paragraphes précédents (l'importance accordée à la notion de distinctivité, la présentation des significations comme « <se tenant> toutes les unes les autres », la visée anhistorique de la démarche). Mais l'intérêt vient aussi du fait que *l'Essai* pose, en arrière-plan, le problème de l'identique et du non identique, qui deviendra un des thèmes privilégiés, quasiment obsessionnels, de la pensée de Saussure adulte. Je citerai ici des passages des *Écrits de linguistique générale* où le Genevois s'interroge sur la question de l'identité acoustique des productions d'une suite de sons comme *aka* :

> « Quand j'ouvre deux fois, trois fois la bouche pour prononcer *aka*, la question de savoir si ce que je prononce peut être déclaré identique ou non identique dépend d'un examen. » (Nouveaux documents Vb § 1)

> « En prenant ce qu'il peut y avoir dans le langage à la fois de plus matériel, de plus simple et de plus indépendant du temps, par exemple "le groupe *aka*" ou "*la voyelle a*", préalablement dégagés de toute signification, de toute idée d'emploi, cela ne représente rien qu'une série d'*actions* (physiologico-acoustiques) que nous jugeons concordantes. À l'instant où nous les jugeons concordantes, nous faisons de *aka* ou *a* une *substance*. » (Anciens documents Xa, *GLG/E* 3295 = 1977)

Ces deux passages permettent de mesurer le chemin parcouru depuis l'*Essai*. En effet, dans les lignes qui précèdent, la question de l'identité touche non plus des termes issus de langues diverses, mais *les exécutions mêmes des séquences de sons dans l'activité de parole*. De l'affirmation, naïvement confiante dans l'*Essai*, d'une identité formelle et sémantique unissant, d'une langue à l'autre, des mots d'apparence et de signification parfois très dissemblables, le Saussure de la maturité passe à une réflexion qui, à l'autre extrême, tend obstinément à justifier le sentiment d'identité, à lui donner un fondement même dans les cas où l'identité semble, en quelque sorte, livrée par les faits. La démarche d'abstraction et de généralisation qui, dans l'*Essai*, était l'apanage du linguiste, s'en trouve déplacée à la source même du fonctionnement langagier :

> «… il n'en est pas moins vrai que seul le fait ABSTRAIT, l'*identité acoustique de ces aka*, forme seul *l'entité acoustique aka* : et qu'il n'y a pas à chercher un objet premier plus tangible que ce premier objet abstrait. » (Nouveaux documents Vb § 2 ; la redondance du *seul* semble provenir du manuscrit ; *cf.* aussi, sur ce point, les citations réunies par Bouquet, 1997 : 102 *sqq.*)

De tels propos font écho, *mutatis mutandis*, à ceux que Saussure tient à propos de la méthode comparative. Cette méthode repose elle aussi, on l'a vu, sur l'établissement de *concordances* entre deux ou plusieurs observables, concordances qui, pour le Genevois, *ne prennent sens qu'à travers l'opération d'abstraction menant à la reconstruction*. De la même manière, le mode d'existence des unités de l'ordre vocal s'apparente à celui d'une composition musicale, dont l'existence ne saurait résider ailleurs que dans l'identité des exécutions :

> « Où *existe* une composition musicale ? C'est la même question que de savoir où existe *aka*. Réellement cette composition n'existe que quand on l'exécute ; mais considérer cette exécution comme son existence est faux. Son existence, c'est l'*identité* des exécutions. » (*Ibid.* ; une même comparaison apparaît dans les notes du Cours III : *CLG* 36 = *CLG/E* 330-331)

Au sens où Saussure la définit ici, l'entité acoustique résulte donc d'une abstraction réalisée à partir d'au moins deux réalisations langagières concrètes : les « exécutions » sont reléguées au second plan, seul le fait abstrait est de nature à constituer l'entité acoustique. Le mode d'existence de l'entité acoustique s'apparente étroitement à celui qui est reconnu à la forme unitaire reconstruite au moyen de la méthode comparative. La conception que Saussure se fait de la langue reconstruite, objet dont le statut ontologique est si particulier, inspire directement chez lui le concept synchronique de *langue*, conçue comme abstraction que les sujets — tels autant de comparatistes — élaborent à partir des « exécutions particulières » relevant de la *parole*[11].

Comme le montrent bien les extraits reproduits plus haut, cette position ne va pas sans un paradoxe que l'on qualifiera de *paradoxe du « réel » ou du « tangible »* : les formes « exécutées » dans l'activité de parole — de même que les formes attestées soumises à comparaison— se voient dépouillées de leur caractère d'« évidences concrètes » au profit du modèle abstrait qui en dégage l'essence : car pour Saussure, seul le jugement de concordance fait émerger l'objet, et seule l'abstraction, en matière de langue, se trouve être le lieu de la substance et du tangible[12].

2.4. L'éclipse du référent

Dans la dernière partie de l'*Essai*, il est frappant de voir avec quelle liberté le jeune auteur élabore ses reconstructions sémantiques. Jamais il ne semble guidé, dans son entreprise, par un quelconque préjugé de nature proto-anthropologique, ni par une idée préconçue du sens que

[11] *Cf.* : « La langue est une sorte de sécrétion parfaitement distincte de l'organe sécréteur : la parole. » (Notes de F. Joseph, cours III, *CLG/E* 343)
[12] *Cf. supra* les données du débat avec Meillet.

seraient censées véhiculer les « racines » dans l'optique, pourtant évoquée, d'une genèse du langage. Aussi rudimentaire qu'elle puisse paraître, la conception de la sémantique qui s'exprime dans ce texte semble déjà marquée par une distance à l'égard de ce que Saussure appellera plus tard, dans ses *Écrits* autographes,

> « la supposition traditionnelle que le mot possède une signification absolue s'appliquant à un objet déterminé ; c'est cette présomption que nous combattons. » (XXVI)

L'*Essai* reflète déjà une approche « compréhensive » du sens, annonçant l'idée formulée dans les *Écrits* selon laquelle

> « il n'y a aucune raison d'attendre que les termes s'appliquent complètement ou même très incomplètement à des objets définis, matériels ou autres. » (XXI)

Ou encore :

> « *Aucun signe n'est donc limité dans la somme d'idées positives qu'il est au même moment appelé à concentrer en lui seul* » (XXVII)

Pour illustrer sa conception a la fois aréférentialiste et différentialiste du sens, le Saussure des *Écrits* va jusqu'à forger une langue imaginaire à deux signes, dont les signifiés seraient voués à se partager l'ensemble des « perceptions confuses » de l'esprit humain :

> « Ainsi, dans une langue composée au total de deux signes, *ba* et *la*, la totalité des perceptions confuses de l'esprit viendra NÉCESSAIREMENT se ranger ou sous *ba* ou sous *la.*»[13] … (XXIX j)

[13] À propos d'une langue composée de deux signes, Simon Bouquet me signale ce passage congruent du Cours II ; «(...) si vous augmentez d'un signe la langue, vous diminuez d'autant la signification des autres. <Réciproquement, si par impossible on n'avait choisi au début que deux signes, toutes les significations se seraient réparties sur ces deux signes. L'un aurait désigné une moitié des objets et l'autre, l'autre moitié.> »(*CLG/E* 1191, notes de Riedlinger). Ducrot, 1968 : 59 explicite ainsi l'idée saussurienne selon laquelle les signes exercent les uns sur les autres une limitation négative : « L'unité linguistique est expansionniste, et rien ne permet de prévoir où elle s'arrêtera : seule la résistance des autres la contient. »

Devant cette fiction minimaliste, il est difficile de ne pas songer à la démarche de l'*Essai* et à la façon dont le collégien Saussure, à l'écart de tout préjugé nomenclaturiste, s'y est pris pour définir les « idées » rattachées aux quinze racines de son micro-système. La soustraction (au moins provisoire[14]) du référent dans la théorie sémantique de Saussure fait écho au désinvestissement qui, du côté du signifiant, frappe à ses yeux les « exécutions concrètes » (*cf.* 2.3.). Sans doute cette sorte de fuite ou de dérobade de la partie « matérielle » des faits langagiers participe-t-elle du phénomène de « déréliction » qui, selon la belle étude de Rastier, dans ce volume, caractérise la position philosophique et épistémologique de Ferdinand de Saussure.

3. L'enseignement du *Mémoire*

3.1. Débats autour du *a* indo-européen

Autour des années 1875, la vision que l'on se faisait du système vocalique indo-européen était en train de basculer. Jusqu'alors, l'*a* indo-iranien, qui répond très souvent en latin et en grec tantôt à *e* et tantôt à *o*, passait pour un archaïsme. Par exemple, il était admis qu'un mot comme sanskrit *j**á**n**a**s-* « race, famille » (dont les deux *a* nivellent la diversité vocalique observable dans grec *g**é**n**o**s* et dans son équivalent latin *genus* issu de **g**e**n**o**s*) reflétait l'état primitif du vocalisme indo-européen. L'*a* était donc censé s'être diversifié à date relativement récente, et dans une partie seulement du domaine :

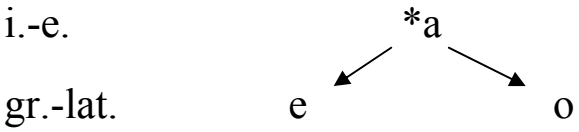

Cette explication laissait cependant planer un complet mystère sur les conditions du « scindement » (*Spaltung*) de l'*a* et, notamment, sur les conditions dans lesquelles les voyelles *e* et *o* avaient été investies de fonctions grammaticales (ainsi, dans un couple comme grec *d**é**rkomai* « je vois » *vs déd**o**rka* « j'ai vu », l'alternance radicale entre *e* et *o* permet d'opposer thème de présent et thème de parfait).

[14] En matière d'étymologie populaire, et contrairement à ce que permet de penser le *CLG*, Saussure a reconnu l'existence de mimologismes.

Progressivement, les efforts conjugués d'Amelung, Brugmann, Collitz, Saussure et quelques autres entraînèrent une inversion de perspective. Ces auteurs furent conduits à démontrer que le *a* sanskrit recouvrait des réalités hétérogènes : résultat du traitement des « sonantes voyelles » *$m\infty$ et $n\infty$ [15], ancien ***e*** entraînant la palatalisation d'une vélaire antérieure (*k^we > skr. ***ca*** *« et »*), ancien ***o*** maintenant, au contraire, l'articulation occlusive de la vélaire antérieure (*cf.* skr. ***k****átara-* « qui, lequel » en regard de gr. *pótero-* < *k^w**o***tero-*), etc.

La répartition des consonnes sanskrites *c* et *k*, plus connue sous le nom de « loi des palatales » du sanskrit, fut observée par Saussure dans un article annonciateur du *Mémoire,* intitulé « Essai de distinction des différents *a* indo-européens » (1877). L'établissement de la loi des palatales fournit un parfait exemple de reconstruction par différenciation, faisant recours à des indices extérieurs à l'entité considérée (*cf. supra* 1.2.). Ce sont, en effet, les traitements phonétiques divergents de la consonne précédant le *a* problématique (***ca*** vs ***k****átara-)* qui invitent à postuler l'existence, à la suite de cette consonne, de deux voyelles distinctes dans un état de langue antérieur :

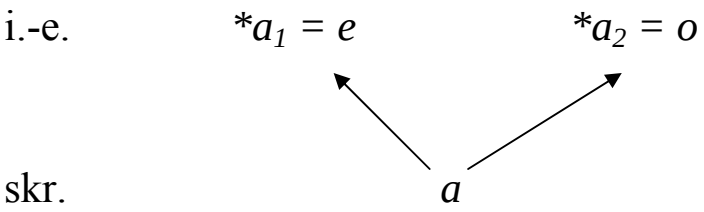

3.2. Le classement des alternances de la racine

Au moment où il entreprend son *Mémoire*, Saussure vient de consacrer plusieurs années à l'étude de la grammaire comparée. Au sommet de ses capacités, il est engagé dans la tentative de clarification du système vocalique indo-européen dont les enjeux ont été résumés ci-dessus. Le titre comme le contenu de l'article de 1877 montre bien qu'il n'est plus question ici de démarche réductionniste : il s'agit, au contraire, de « distinguer » les diverses réalités

[15] Voir sur ce point la célèbre anecdote de la *nasalis sonans*, dans les « Souvenirs de F. de Saussure... »

recouvertes par ce phonème que l'on appelait, à la suite de Bopp et de Curtius, l'*a* indo-européen. De cette entreprise, le système phonologique de l'indo-européen sortira notablement complexifié, avec, en particulier, la reconnaissance de l'ancienneté des voyelles alternantes *a_1 / a_2 (symboles qui, dans un premier temps, notent *e / o), et l'intégration des deux fameux « coefficients sonantiques » représentés dans le *Mémoire* par *A* et ≥7 .

Le raisonnement déployé dans le *Mémoire*[16] repose sur une hypothèse qui seule rappelle encore l'*Essai* de 1872 : celle d'une régularité structurelle des racines et des cellules morphologiques indo-européennes, dont Saussure s'attache à dégager rigoureusement les schémas d'alternances. Ces racines et cellules se présentent en effet tantôt sous des formes dites « pleines », pourvues d'une voyelle *e* ou *o*, tantôt sous des formes « réduites », dépourvues de cette voyelle, chaque degré de l'alternance apparaissant *dans des contextes grammaticaux bien déterminés*. Après avoir envisagé ces alternances du point de vue de leur rendement grammatical (ou sémiologique), Saussure tirera, du système ainsi dévoilé, des conséquences descriptives à la fois extrêmes et inédites.

Dans un premier temps, il pose une identité fonctionnelle entre les racines « terminées par un coefficient sonantique », *i.e.* en l'occurrence par une semi-consonne ou une nasale (*kei/ki*, *men/mn*), celles qui renferment « un coefficient sonantique suivi d'une consonne » (*deik/dik*, *derk/dr∞k*), enfin celles qui sont simplement terminées par une consonne (*pet/pt*). Ce nouveau classement des alternances radicales, étayé par l'observation des régularités morphologiques, disqualifie les conceptions répandues à l'époque, inspirées de la tradition indienne[17], et qui situaient sur un même plan les racines pleines, du type de *men, sed*, et celles, réduites, du type de *sru, dik*...

Du chapitre central de l'ouvrage, intitulé « Rôle grammatical des différentes espèces d'*a* », se dégage ainsi une vision anti-atomiste des

[16] Pour une présentation plus détaillée, je me permets de renvoyer le lecteur au chapitre consacré au *Mémoire* de Saussure dans le tome III de l'*Histoire des idées linguistiques*.
[17] Théorie dite du *gun9a*.

phénomènes d'alternance, appréhendés *selon les rapports de proportionnalité qui structurent la répartition des variantes* :

> « Car partout où *bhudh* apparaîtra, on verra aussi qu'il y a une racine *pt*, à condition seulement que la forme se puisse prononcer : *bu-bhud-ús*, *pa-pt-ús* ; *e-puth-ómên*, *e-pt-omên*. Sitôt qu'on trouve *bhaudh*, on trouve aussi *pat* : *bódhati*, *peúthetai*, *pátati*, *pétetai* » (*Mémoire* in *Recueil* 117)

La révélation de ce système régulier d'alternances radicales prépare le passage crucial où Saussure aborde le cas des racines à voyelle longue comme *d○@* (« donner ») ou *st@,* (« se tenir debout »). À leur tour, ces racines vont être ramenées au schéma radical canonique de type *CeC* ou *CeR(C)*. Par un raisonnement dont le caractère mathématique a frappé plus d'un commentateur, la voyelle longue qui caractérise ces racines est en effet réinterprétée comme une ancienne diphtongue issue de la contraction de la voyelle de base *e* avec un phonème dont le contenu phonétique demeure indéterminé, mais qui est défini fonctionnellement comme un « coefficient sonantique », de la même série que *i, u, r, l, m, n*. D'où les équations : *@ = *e + A, ○@ = *e +≥7* (*cf. Mémoire* in *Recueil* 127).

L'inventaire des données grammaticales fournies par les diverses langues indo-européennes donne à Saussure l'occasion de présenter sa vision résolument analogiste, révolutionnaire à l'époque, du système grammatical de l'indo-européen. L'hypothèse régularisante des coefficients révèle un pouvoir explicatif étonnant. Toute une série de problèmes phonétiques ou morphologiques, irrésolus dans la grammaire comparée de l'époque, trouvent presque naturellement leur solution grâce à cette hypothèse, et viennent en confirmer le bien-fondé[18]. Il est remarquable de constater que la méthode s'exerce, dans cet ouvrage, sous la forme privilégiée de la reconstruction interne, se passant pour ainsi dire des données de la comparaison.

3.3. La primauté du modèle morphologique

[18] Citons pêle-mêle le cas des *i* sanskrits correspondant au gréco-latin *a*, celui des présents en *nâ/nî* du sanskrit, la structure des racines dites « dissyllabiques », le traitement des sonantes longues…

L'audace de la démarche saussurienne consiste, on vient de le voir, à exporter le modèle d'alternance caractérisant les racines tout-venant de type *CeC* ou *CeRC* au cas des racines atypiques à voyelle longue, réanalysées comme étant de structure *CeA*, *Ce*≥7. Dans le cadre morphologique ainsi établi — et seulement dans ce cadre — il était possible de décomposer algébriquement les voyelles longues a@, o@ en une voyelle de base *e* à laquelle s'additionne un « coefficient ». En d'autres termes, c'est le constat de la régularité des alternances qui seul autorise la « découverte » — presque subsidiaire en l'occurrence — des célèbres coefficients. Dans ce livre qui représente l'apogée de sa production scientifique, on peut noter que Saussure appréhende la langue reconstruite du point de vue de ses utilisateurs : il s'agit bel et bien ici d'une langue « naturelle », traversée de régularités analogiques, où les différences de forme sont investies de fonctionnalité grammaticale, c'est-à-dire significative. Jamais l'existence des coefficients n'aurait pu être seulement envisagée sans cette conscience aiguë des régularités du système.

En dépit de la modestie trompeuse de son titre, le *Mémoire sur le système des voyelles en indo-européen* n'est donc pas, comme on le présente souvent, un ouvrage de phonétique historique, discipline dont il transcende la méthode aussi bien que les objectifs. Le *Mémoire* est en fait le premier traité moderne de morpho(no)logie indo-européenne, voire de morpho(no)logie tout court. Comme je l'ai dit plus haut dans le préambule, les outils de la « science du langage à venir » sont déjà pleinement à l'oeuvre dans cet ouvrage, même s'ils n'y sont pas, du moins de manière simple, « donnés à lire ».

3.4. Les fondements toujours actuels d'une théorie du changement

Lors de la parution du *Mémoire*, Saussure reçut de grands éloges, notamment de la part de Louis Havet (*cf.* Redard, 1978b), mais il essuya aussi les attaques violentes de certains de ses confrères. Osthoff fut le plus virulent, qualifiant d'« erreur radicale » l'hypothèse des coefficients. Au cours des années qui suivirent, la discussion chez les comparatistes se polarisa autour de la nature phonétique des coefficients (rebaptisés *schva*, puis *laryngales*) et de

leur nombre en indo-européen. L'héritage morphologique du *Mémoire* — son apport le plus important — se répandit à bas bruit, sous la plume d'auteurs qui n'eurent pas toujours l'honnêteté de reconnaître leur dette envers Saussure (*cf.* Gmür, 1986). La preuve « externe » de l'existence des coefficients fut apportée, quant à elle, après la mort de Saussure, grâce au déchiffrement du hittite qui en conserve fidèlement la trace (*cf.* Kuryłowicz, 1927).

Dans les *Écrits* autographes comme dans le *CLG*, bien des développements relatifs aux conditions d'exercice de la science linguistique ne font qu'expliciter et défendre les positions méthodologiques adoptées et inaugurées par Saussure dans le *Mémoire.* Je pense, par exemple, aux nombreux passages qui déprécient la perspective (non linguistique) de la phonétique historique, au profit de la perspective morphologique ou sémiologique s'attachant à «considérer les signes ambiants[19], qui seuls déterminent (...) la valeur et l'existence même de chaque signe », perspective abordant « le monde des signes comme choses signifiantes et présentes à la conscience » (*Écrits* XXIIa). Je pense aussi aux propos qui affirment la primauté de la fonction sémiologique : « ce sens d'aoriste sans lequel il serait impossible de classer (…) les formes » (VIe), ou qui dénoncent « l'illusion des êtres linguistiques menant une vie indépendante. » (IIIb). Enfin, c'est encore et toujours au *Mémoire* que l'on pense quand Saussure, démêlant les points de vue possibles sur la langue, fixe un programme à la linguistique diachronique qui conserve encore, cent ans après, toute son actualité :

> « IV. Point de vue HISTORIQUE de la fixation de deux états de langue successifs pris chacun en lui-même, d'abord, et sans subordination de l'un à l'autre, suivie de l'explication. » (II e)

Prendre un état de langue « en lui-même », c'est, de la part du linguiste, adopter à son sujet le point de vue des locuteurs, en mettant entre parenthèses son propre savoir de manière à s'interdire l'anachronisme. C'est exactement ce que Saussure a fait dans son *Mémoire*, et l'on peut comprendre la réaction très vive de certains

[19] C'est-à-dire les séries associatives, M.-J. B.

comparatistes de l'époque, dont la science se trouvait *ipso facto* dévalorisée, dépourvue de véritable objet (*cf*. n. 7).

Bibliographie

Benveniste Émile, 1963, « Saussure après un demi-siècle », *CFS* 20, 1963, 7-21.

Benveniste Emile, 1935, *Origines de la formation des noms en indo-européen,* Paris, Adrien Maisonneuve.

Bouquet Simon, 1997, *Introduction à la lecture de Saussure*, Paris, Payot.

Ducrot Oswald, 1968, *Le structuralisme en linguistique*, Paris, Seuil.

Fehr Johannes, 2000, *Saussure entre linguistique et sémiologie*, Paris, PUF.

Gadet Françoise, 1987, *Saussure, une science de la langue*, Paris, PUF.

Giacalone Ramat Anna & Paul J. Hopper, eds, 1998, *The limits of grammaticalization*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.

Gmür Remo, 1986, *Das Schicksal von F. de Saussures « Mémoire »*, Université de Berne, Arbeitspapier 21.

Godel (Robert), 1957, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Genève, Droz (2e tirage, 1969)

Hopper Paul J. & Elizabeth Closs Traugott, 1993, *Grammaticalization*, Cambridge University Press,.

Jakobson Roman, 1969, « Saussure's unpublished Reflections on Phonemes », *CFS* 26, 5-14.

Kury¬7owicz Jerzy, 1927, « ´ indo-européen et ***h***7 hittite », *Symbolae grammaticae in honorem Ioannis Rozwadowski*, Cracovie, I, 95-104.

Kury¬owicz Jerzy, 1978, « Lecture du *Mémoire* en 1978 : un commentaire », *CFS* 32, 7-26.

Mayrhofer Manfred, 1981, *Nach hundert Jahren : F. de Saussures Frühwerk und seine Rezeption durch die heutige Indogermanistik*, Heidelberg, Carl Winter.

Meillet Antoine, 1937[8], *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris, 1e éd. 1903 (ouvrage dédié à Ferdinand de Saussure à l'occasion du 25e anniversaire de la parution du *Mémoire*).

Milner Jean-Claude, 1978, *L'amour de la langue*, Paris, Seuil.

Parret Herman, « Les manuscrits saussuriens de Harvard », *CFS* 47, 1993 [1994], 179-234.

Redard Georges, 1978a, « Deux Saussure ?, *CFS* 32, 27-41

Redard Georges, 1978b « Louis Havet et le *Mémoire* », *CFS* 32, 103-122

[Reichler-]Béguelin Marie-José, 1980, « Le consonantisme grec et latin selon F. de Saussure: le cours de phonétique professé en 1909-1910 », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 34, 17-97.

[Reichler-]Béguelin Marie-José, 1988, « La méthode comparative de Meillet: statut et légitimité des reconstructions », in *Antoine Meillet et la linguistique de son temps*, S. Auroux (éd.), *Histoire Épistémologie Langage* X/2, 1988, 11-24.

[Reichler-]Béguelin Marie-José, 1990a, « Des formes observées aux formes sous-jacentes », *in Présence de Saussure. Actes du Colloque international de Genève (21-23 mars 1988)*, R. Amacker et R. Engler, éds, Genève, Droz, 21-37.

[Reichler-]Béguelin Marie-José, 1990b, « Conscience du sujet parlant et savoir du linguiste », *in* : R. Liver, I. Werlen et P. Wunderli, éds, *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft. Festschrift für Rudolf Engler*, Tübingen, Gunter Narr, 208-220.

[Reichler-]Béguelin Marie-José, 1994, « La méthode comparative. Problèmes épistémologiques en diachronie linguistique », *in* Françoise Bader (éd.), *Langues indo-européennes*, Paris, Éditions du CNRS, 43-64.

[Reichler-]Béguelin Marie-José, 1995, « Saussure et l'étymologie populaire », *in* C. Normand & M. Arrivé (éds), *Saussure aujourd'hui*, Actes du Colloque de Cerisy (12-19.8.1992), Numéro spécial de *LINX*, Université Paris X-Nanterre, 121-138.

[Reichler-]Béguelin Marie-José, 2000, « Des coefficients sonantiques à la théorie des laryngales », *in* S. Auroux (éd.), *Histoire des idées linguistiques*, tome III, Bruxelles, Mardaga, 173-182.

Saussure (Ferdinand de), *CLG = Cours de linguistique générale*, 1e éd. par C. Bally et A. Sechehaye 1916, 2e éd. 1922, 3e éd. 1931 ; cité ici dans l'édition de T. De Mauro, Payot, 1972, ainsi que dans l'édition critique et synoptique de R. Engler, Wiesbaden, Harrassowitz, dès 1967 (= *CLG/E*).

Saussure (Ferdinand de), *Recueil = Recueil des publications scientifiques*, Genève, 1922 (réimpression Slatkine, 1984).

Saussure, Ferdinand de, *Écrits = Écrits de linguistique générale*, édités par S. Bouquet & R. Engler, Paris, Gallimard, 2002

« Souvenirs de F. de Saussure concernant sa jeunesse et ses études », *CFS* 17, 1960.

Starobinski (Jean), 1971, *Les mots sous les mots. Les Anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard.

Vallini Cristina, 1969, « Problemi di metodo in F. de Saussure indoeuropeista », *Studi e saggi linguistici* 9, 1-85.

Vallini Cristina, 1978, « Le point de vue du grammairien ou la place de l'étymologie dans l'oeuvre de Ferdinand de Saussure indo-européaniste », *CFS* 32, 1978, 43-57.

Watkins Calvert, 1978, « Remarques sur la méthode de F. de Saussure comparatiste », *CFS* 32, 59-69.

Wunderli Peter, 1990, *Principes de diachronie. Contribution à l'exégèse du « Cours de linguistique générale » de Ferdinand de Saussure*, Berne, P. Lang.

Zilberberg Claude, « Le *Mémoire* de Saussure lu par L. Hjelmslev », *Versus* 43, Bompiani, 59-90.